

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bismi l-Lahi r-Rahmani r-Rahim

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Louanges à Allah Seigneur des mondes,
que Allah honore et élève davantage en degré
notre maître Mouhammad et qu'Il préserve
sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle*

Khoutbah n°835

Le vendredi 25 septembre 2015, correspondant au 11 *Dhou l-Hijjah* 1436 de l'Hégire

S'empresser pour faire les actes de bienfaisance et les actes d'obéissance.

Mes frères de foi.

La louange est à *Allah*. Que davantage d'honneur et d'élévation en degré soient accordés au Prophète de *Allah*.

Louanges à *Allah*, Celui Qui est Unique, Celui Qui n'a besoin de rien, Qui n'est pas engendré, Qui n'engendre pas et Qui n'a nul équivalent. Je loue *Allah ta'ala* et je L'implore de me guider sur le chemin de droiture. Je recherche Son pardon et je me repens à Lui. Je recherche la préservation de *Allah* contre le mal de mon âme et de mes mauvais actes. Le bien-guidé est celui que *Allah* guide, et nul ne peut guider celui qu'Il égare.

Que l'honneur et l'élévation en degré les plus complets et les plus parfaits soient accordés à notre maître *Mouhammad* ﷺ le maître des fils de *Adnan*, celui que *Allah* a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, en tant que guide et annonciateur de bonnes nouvelles et avertisseur d'un châtement. Le Prophète, qui est comme une lumière éclatante et une lune éclairante, a appelé à la religion agréée par *Allah*. *Allah* a guidé par lui la communauté. Il a dévoilé par lui les obscurités. Le Prophète a transmis le message. Il s'est acquitté de ce qu'il lui a été confié. Il a conseillé la communauté. Que *Allah* le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué chacun de Ses prophètes.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que *Allah*, Lui seul n'a pas d'associé. Il a envoyé Son messenger avec l'enseignement de droiture et la religion de la vérité. Je témoigne que notre maître *Mouhammad* ﷺ est Son esclave et Son messenger. Que *Allah* l'honore ainsi que tous les messagers qu'Il a envoyés.

Esclaves de *Allah*, faites preuve de piété à l'égard de *Allah* Al-[^]Aliyy, Al-*Qadir*, Lui Qui dit dans Son Livre qui ne comporte pas d'incohérence :

﴿ وَمَا تَقَدَّمُوا لِأَنْفُسِكُمْ مِنْ خَيْرٍ تَجِدُوهُ عِنْدَ اللَّهِ هُوَ خَيْرًا وَأَعْظَمَ أَجْرًا ﴾

[sourat Al-Mouzzammil / 20] (*wama touqaddimou li 'anfousikoum min khayrin tajidouhou ^inda l-Lahi houwa khayran wa'a^dhama 'ajra*) ce qui signifie : « **Tout ce que vous accomplissez comme bien dans ce bas monde, vous en trouverez les récompenses que *Allah* vous accorde, et qui valent mieux que ce que vous avez fait.** »

Et le Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* dit :

"ما مِنْ رَجُلٍ يَعُودُ مَرِيضًا مُمْسِيًّا إِلَّا خَرَجَ مَعَهُ سَبْعُونَ أَلْفَ مَلَكٍ يَسْتَغْفِرُونَ لَهُ حَتَّى يُصْبِحَ وَكَانَ لَهُ خَرِيفٌ فِي الْجَنَّةِ وَمَنْ خَرَجَ مُصْبِحًا خَرَجَ مَعَهُ سَبْعُونَ أَلْفَ مَلَكٍ يَسْتَغْفِرُونَ لَهُ حَتَّى يُمْسِيَ وَكَانَ لَهُ خَرِيفٌ فِي الْجَنَّةِ"

[rapporté par Al-*Hakim* dans Al-*Moustadrak*] ce qui signifie : « **Chaque homme qui sort pour rendre visite à un malade le soir sera accompagné par 70 000 anges qui demandent pardon en sa faveur jusqu'au matin et il aura un jardin au Paradis ; et celui qui sort au matin pour rendre visite à un malade sera accompagné par 70 000 anges qui demandent pardon en sa faveur jusqu'au soir et il aura des palmiers au paradis.** »

Mes frères en Islam, l'Islam est une religion éminente dans laquelle *Allah* nous a légiféré ce qui est de notre bien dans le bas monde et notre réussite dans l'au-delà. Il agrée pour nous cette religion de rectitude, et quelles que soient les tentatives de ses ennemis pour lui porter atteinte, pour lui nuire ainsi qu'aux musulmans, quelles que soient les fausses rumeurs et les calomnies qu'ils essaient de diffuser, ils seront sans aucun doute incapables de trouver un seul défaut ou une seule carence dans cette religion. La religion de l'Islam est parfaite, elle ne comporte ni manque ni défaut. Le Messager éminent ﷺ a accordé une grande importance à l'organisation des relations sociales entre les musulmans. Il a ainsi fortement incité ﷺ à agir avec bienfaisance envers les parents, à leur obéir, à entretenir les relations avec les proches parents et à rendre visite aux malades. Tandis que dans les sociétés éloignées de l'Islam et de l'application de ses préceptes, nous constatons la dislocation des liens entre les membres d'une même famille. En effet, quand une fille atteint un certain âge, elle quitte l'obéissance à ses parents, elle vit en commun avec qui elle veut et fait ce que bon lui semble ; et il en est de même pour les jeunes hommes. On trouve le frère qui ne connaît pas son propre frère et le fils qui ne connaît pas son oncle paternel, l'épouse qui a des amants et le mari qui a des maîtresses. Cela entraîne la déchirure de la famille, ce qui entraîne habituellement la déchirure de la société toute entière et des pays dans leur ensemble, en plus du châtimement dans l'au-delà pour celui qui ne se repent pas. Tout cela, à cause de l'éloignement des préceptes du Prophète de bonne guidée, notre maître *Mouhammad* ﷺ.

Mon frère musulman, il y a dans le *hadith* du Messager de *Allah* ﷺ que nous avons cité au début de notre discours, un appel à la solidarité, à l'amour et à l'harmonie. Le musulman qui rend visite à un malade musulman au soir, c'est-à-dire après le coucher du soleil, sera accompagné par soixante-dix mille anges qui demanderont le pardon en sa faveur jusqu'au matin et il aura un jardin au Paradis. Et celui qui sort pour rendre visite à un malade au matin, c'est-à-dire après l'aube, sera accompagné par soixante-dix mille anges qui demandent pardon en sa faveur jusqu'au soir et il aura un jardin au Paradis.

Celui qui sort tôt pour rendre visite au malade musulman aura une récompense plus grande. S'il lui rend visite juste après le lever du soleil, il aura encore plus de profit et d'utilité que s'il lui rendait visite après le début du temps du *dhouhr* car les anges l'accompagnent depuis qu'il est sorti rendre visite à ce malade musulman et demandent le pardon en sa faveur jusqu'à la fin de la journée. Également, celui qui veut rendre visite à un malade après le coucher du soleil, s'il y va tôt, il aura plus de récompenses que s'il était sorti deux ou trois heures après le coucher du soleil.

Parmi ce que gagne le musulman en rendant visite à son frère malade, c'est que *Allah tabaraka wata^ala* lui accorde un jardin au Paradis. Et un jardin au Paradis est meilleur que le bas monde et tout ce qu'il comporte. Il n'y a pas un seul arbre au Paradis sans que son tronc soit en or et sans que ses fruits soient disponibles en permanence, pour l'éternité. Chaque fois qu'un habitant du Paradis cueille un fruit, il vient à sa place un fruit semblable à celui qu'il a cueilli. Et le goût du fruit du Paradis est sans comparaison avec le goût du fruit du bas monde. Leur odeur aussi est sans rapport avec l'odeur des fruits du bas monde. Pour ce qui est de l'aspect également, il n'y a aucun rapport entre les fruits du Paradis et les fruits du bas monde. Sauf que la dénomination est la même, le nom est le même. Ici, dans ce bas monde, il y a des palmiers, des dattes de différentes catégories, il y a des pommes et des figues. Au Paradis également, il y a des palmiers, des dattes de différentes catégories, des pommes, des figues et autres encore. Les fruits du Paradis ont le même nom que les fruits du bas monde mais le goût, l'aspect et l'odeur sont différents.

Grâce à cette bonne œuvre, ô toi mon frère musulman, à savoir de rendre visite à un malade musulman, *Allah soubhanahou* accorde au musulman qui a rendu visite à son frère malade, cette récompense éminente. Mais il est une condition que sa visite soit accomplie par recherche de l'agrément de *Allah ta^ala* Lui Seul, c'est-à-dire qu'il mette l'intention quand il va rendre visite à son frère malade musulman, de le faire par recherche de l'agrément de *Allah*, c'est-à-dire pour avoir des récompenses de la part de *Allah*.

Quant à celui qui rend visite à un malade en se disant en lui-même : « *Je vais le visiter maintenant afin qu'il agisse en réciproque avec moi quand il sera guéri !* », sa visite n'est pas par recherche de l'agrément de *Allah*. Il en est de même pour celui qui rend visite à un malade afin qu'on dise de lui : « *Untel entretient ses amitiés et ses engagements* », celui-là n'aura pas de récompense, il s'est chargé au contraire du péché de l'insincérité, qui est un grand péché.

Mon frère musulman, le Messager ﷺ a incité sa communauté à prendre l'initiative et à s'empressement pour faire les bonnes œuvres, à s'empressement pour accomplir les actes d'obéissance, à régler les affaires des gens.

Ainsi le Prophète ﷺ a dit :

"بَادِرُوا بِالْأَعْمَالِ الصَّالِحَةِ"

[rapporté par Mouslim] ce qui signifie : « *Empressez vous d'accomplir les bonnes œuvres !* »

Et il a dit *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

"مَنْ نَفَسَ عَنْ مُؤْمِنٍ كُرْبَةً مِنْ كُرْبِ الدُّنْيَا نَفَسَ اللَّهُ عَنْهُ كُرْبَةً مِنْ كُرْبِ يَوْمِ الْقِيَامَةِ وَمَنْ يَسَّرَ عَلَى مُعْسِرٍ يَسَّرَ اللَّهُ عَلَيْهِ فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَمَنْ سَتَرَ مُسْلِمًا سَتَرَهُ اللَّهُ فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَاللَّهُ فِي عَوْنِ الْعَبْدِ مَا كَانَ الْعَبْدُ فِي عَوْنِ أَخِيهِ"

[rapporté par Mouslim] ce qui signifie : « *Celui qui délivre un croyant d'un des tourments du bas monde, Allah le délivre d'un des tourments du Jour du jugement. Et celui qui facilite à quelqu'un qui est en difficulté, Allah lui facilite dans le bas monde et dans l'au-delà. Et celui qui contribue pour qu'un musulman ne soit pas dévoilé, Allah ne le dévoile pas dans le bas monde et dans l'au-delà. Et Allah accorde Son aide à l'esclave tant que l'esclave aide son frère.* »

Mes frères de foi, n'est-ce pas qu'il convient que nous nous attachions aux propos du Prophète, que nous visitons les malades, que nous délivrions ceux qui sont tourmentés de leur tourment, que nous facilitions à ceux qui sont dans la difficulté, que nous réglions les affaires de ceux qui sont dans le besoin, que nous tendions la main de l'aide et du secours à ceux qui sont dans les épreuves parmi nos frères musulmans. N'est-ce pas qu'il y a parmi nous celui qui est privé, celui qui est pauvre, celui qui n'a rien, celui qui est orphelin ? N'est-ce pas qu'il y a parmi nous celui qui est riche, qui est aisé, qui est capable de combler les besoins des nécessiteux ?

Mon frère honorable, en rendant visite à ton frère malade, tu le soulages de ses douleurs, tu l'aides à patienter. Demande après ton frère qui est tourmenté, cela le délivre d'une part de ses tourments et de ses chagrins. Ton renfort, ton aide envers ton frère qui est privé ou dans le besoin va introduire la joie dans son cœur et l'aider à obéir à *Allah*.

Le Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

" *لَا تَخْفَرَنَّ مِنَ الْمَعْرُوفِ شَيْئًا وَلَوْ أَنَّ تَلَقَى أَخَاكَ بِوَجْهِ طَلِقٍ* "

[rapporté par Mouslim] ce qui signifie : « *Ne néglige aucun bien que tu peux faire, ne fût-ce qu'en venant à la rencontre de ton frère avec un visage souriant.* »

Voilà donc mon frère musulman l'une des bonnes actions les plus faciles, c'est-à-dire que tu viennes à la rencontre de ton frère musulman avec un visage souriant. Et tu introduis ainsi la joie dans son cœur.

Mon frère musulman, remercie *Allah* pour les bienfaits de l'Islam, pour l'envoi du Prophète *Mouhammad*, le meilleur des gens et demande à *Allah* *soubhanahou wata^ala* de te mettre au nombre de ceux qui s'empressent pour accomplir les bonnes œuvres, de ceux qui prennent l'initiative pour accomplir les actes d'obéissances et de bienfaisance. Certes, *Allah* est Celui Qui entend et Qui exauce.

Ô *Allah*, améliore nos états, fais que, à notre fin, nos œuvres soient vertueuses. Et fais que nous soyons au nombre de ceux qui réussissent et de ceux qui sont gagnants dans l'au-delà, ô Toi le Seigneur des Mondes.

Après avoir dit mes propos, je demande à ce que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous.



www.apbif.org

Association des Projets de Bienfaisance Islamiques en France
52, boulevard Ornano 75018 Paris Tél. : 09 80 67 37 94 Fax : 01 42 62 79 68

Les documents édités par l'APBIF peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

Paris	11, rue Labois-Rouillon 75019	01 42 62 86 46
	52, boulevard Ornano 75018 Paris	01 42 51 53 50
	24, rue du département 75018 Paris	01 40 05 95 22
Ile de France	3, rue Henri Barbusse 94340 Joinville-le-Pont	01 42 83 09 93
	413 avenue Jean Jaurès 77190 Dammarie les lys	09 52 32 70 95
	12, place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand	01 43 04 50 21
Alès	9, rue du Trescolet l'Habitarelle 30110 Les Salles du Gardon	04 66 60 86 22
Avignon	71, avenue de Monclar 84000 Avignon	04 90 85 58 06
Bordeaux	9 avenue de Virecourt 33370 Artigues-près-Bordeaux	09 81 09 06 16
Lille	25bis rue Charles Quint 59000 Lille	03 20 06 31 10
Lyon	145, cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	04 78 85 44 98
Marseille	99 boulevard de Strasbourg 13003 Marseille	04 91 62 98 09
	5 place Joseph Lanibois 13015 Marseille	09 53 97 47 45
Montpellier	Rés. Hortus Bât 56, 391 Grand Mail Mosson 34080 Montpellier	04 67 04 17 83
Nancy	14bis, rue de la seille 54320 Maxéville	09 50 89 38 07
Narbonne	26, avenue de Toulouse 11100 Narbonne	04 68 42 28 34
Nice	2 bis, rue Fodéré prolongée 06300 Nice	04 93 26 79 19
	4, passage du petit parc 06000 Nice	04 93 52 93 08
Nîmes	17 rue Dante 30900 Nîmes	09 80 46 18 48
Rennes	22, rue Louis Delourmel 35230 Noyal-Châtillon sur Seiche	02 99 30 25 66
St-Dizier	2, rue Hubert Fisbacq 52100 St-Dizier	03 25 05 37 90
St-Etienne	33, boulevard de la Palle 42100 St-Etienne	04 77 41 36 97
Strasbourg	17 rue d'Obernai 67000 Strasbourg	03 88 32 41 57
Toulouse	Résidence Les Oliviers, 207 rue Henri Desbals 31100 Toulouse	05 61 76 17 16
Valenciennes	3bis place Winston Churchill 59300 Valenciennes	03 27 41 72 88
Vienne	10 rue Albert Thomas 38200 Vienne	04 74 58 48 93